

## *Certificate of Open Studies*

### *in Web Application Development*

## RÈGLEMENT D'ÉTUDES

### **Article 1. Objet**

L'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), par son unité « Extension School », délivre un *Certificate of Open Studies in Web Application Development* (COS WAD).

### **Article 2. Objectifs de la formation**

Le COS WAD a pour objectif l'acquisition de la compétence de construire des applications web modernes et fonctionnelles, de l'aspect visuel dans le navigateur aux développements logiques sur le serveur, en utilisant les programmes et les environnements web les plus appropriés.

### **Article 3. Organisation générale de la formation**

- 3.1 Le COS WAD est un programme de formation ouvert au public, à distance et au rythme du participant.
- 3.2 Le COS WAD se compose d'une partie de cours prérequis, puis d'une partie projet (Capstone Project). La réussite des cours prérequis permet l'admission au Capstone Project, lequel permet la réussite du COS WAD.
- 3.3 Les cours prérequis sont un ensemble de cours en ligne. Le Capstone Project consiste en la mise en pratique de ces cours par l'accomplissement d'un projet individuel.
- 3.4 Le COS WAD vaut 15 crédits ECTS, indivisibles et décernés en bloc.

- 3.5 Le plan d'études, en annexe au présent règlement, présente la liste et le contenu des cours pour les cours prérequis, ainsi que les exigences pour le Capstone Project.
- 3.6 Les modalités d'inscription et d'organisation pour les cours prérequis sont communiquées en ligne.
- 3.7 La formation se déroule entièrement en anglais.
- 3.8 Le COS WAD requiert une infrastructure informatique d'une qualité adéquate pour suivre les cours en ligne, communiquer avec l'école et, le cas échéant, interagir en direct par vidéoconférence dans des conditions satisfaisantes pour l'EPFL.

#### **Article 4. Durée de la formation**

- 4.1 Le COS WAD s'étend sur une durée minimum de trois mois et maximum de dix-huit mois, selon le rythme du participant.
- 4.2 La formation ne peut être ni interrompue, ni prolongée. L'abandon en cours de formation vaut échec au COS WAD.

#### **Article 5. Inscription à la formation**

- 5.1 La procédure d'inscription, le montant des frais et les modalités de paiement sont indiqués dans le document de conditions générales de la formation (Terms and Conditions), disponible sur la page internet dédiée à la formation.
- 5.2 L'inscription nécessite la communication d'informations bancaires valables pour le prélèvement des frais pour la formation, ainsi que la transmission des documents requis pour la vérification de l'identité du participant.
- 5.3 Au premier jour de la formation, l'inscription devient définitive et les frais sont dus. Le participant a dès lors accès à l'ensemble des contenus de cours du COS WAD pour une période initiale d'un mois. Il peut prolonger son inscription de mois en mois selon un système d'abonnement, sous condition de paiement des frais et dans la limite de la durée maximale pour réussir la formation.

#### **Article 6. Contrôle des connaissances**

##### **Cours prérequis**

- 6.1. Les cours prérequis font chacun l'objet d'un contrôle des connaissances, sous la forme d'un ou de plusieurs projets soumis en ligne.
- 6.2 Chaque cours prérequis est évalué comme réussi (« pass ») ou échoué (« fail »).
- 6.3 En cas d'échec au cours, le participant peut le tenter à nouveau, dans la limite de la durée maximale pour réussir le COS WAD.

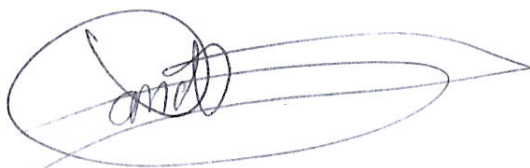
- 6.4 La réussite des cours prérequis permet d'obtenir une attestation de cours. Elle ne donne lieu à aucun crédit ECTS.
- 6.5 Lorsque les conditions ne sont pas réunies pour que soit garanti un contrôle des connaissances de qualité et exempt de fraude, l'EPFL y renonce. Le cas échéant, le participant peut être invité à se déplacer, à ses frais, pour un contrôle des connaissances à l'EPFL.

### Capstone Project

- 6.6 Le Capstone Project fait l'objet d'une évaluation. Dans le cadre de l'évaluation, le participant est soumis, par vidéoconférence, à une défense orale de son projet et à un nouveau contrôle des connaissances sur le contenu des cours prérequis.
- 6.7 Le participant peut soumettre son projet dans des versions intermédiaires, jusqu'au délai de dépôt de la version finale. Le projet est finalement apprécié comme réussi (« pass ») ou échoué (« fail »).
- 6.8 En cas d'échec, le participant dispose d'une seconde et dernière tentative, dans la limite de la durée maximale pour réussir le COS WAD. Le cas échéant, il effectue son projet sur un nouveau sujet. L'échec en seconde tentative vaut échec définitif au COS WAD.
- 6.9 En cas de réussite, le COS WAD est décerné.
- 6.10 Lorsque l'EPFL considère que les conditions ne sont pas réunies pour que soit garanti un contrôle des connaissances de qualité et exempt de fraude, elle y renonce. Le cas échéant, le participant peut être invité à se déplacer, à ses frais, pour un contrôle des connaissances à l'EPFL.

### Article 7. Entrée en vigueur

Le présent règlement d'études entre en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2018.



Prof. P. Vandergheynst  
Vice-Président pour l'éducation



Prof. M. Salathé  
Responsable de l'Extension School



## Annexe au règlement d'application

### Plan d'études 2018 de la formation Web Application Development (COS WAD) - situation au 1<sup>er</sup> avril 2018

Titre des cours	Enseignants	Section	Crédits
-----------------	-------------	---------	---------

#### Cours prérequis

HTML and CSS	Divers		-
JavaScript	Divers		-
Introduction to Ruby on Rails	Divers		-
Dynamic Web Applications	Divers		-

#### Capstone Project (15 crédits)

Capstone Project	Divers		15
------------------	--------	--	----